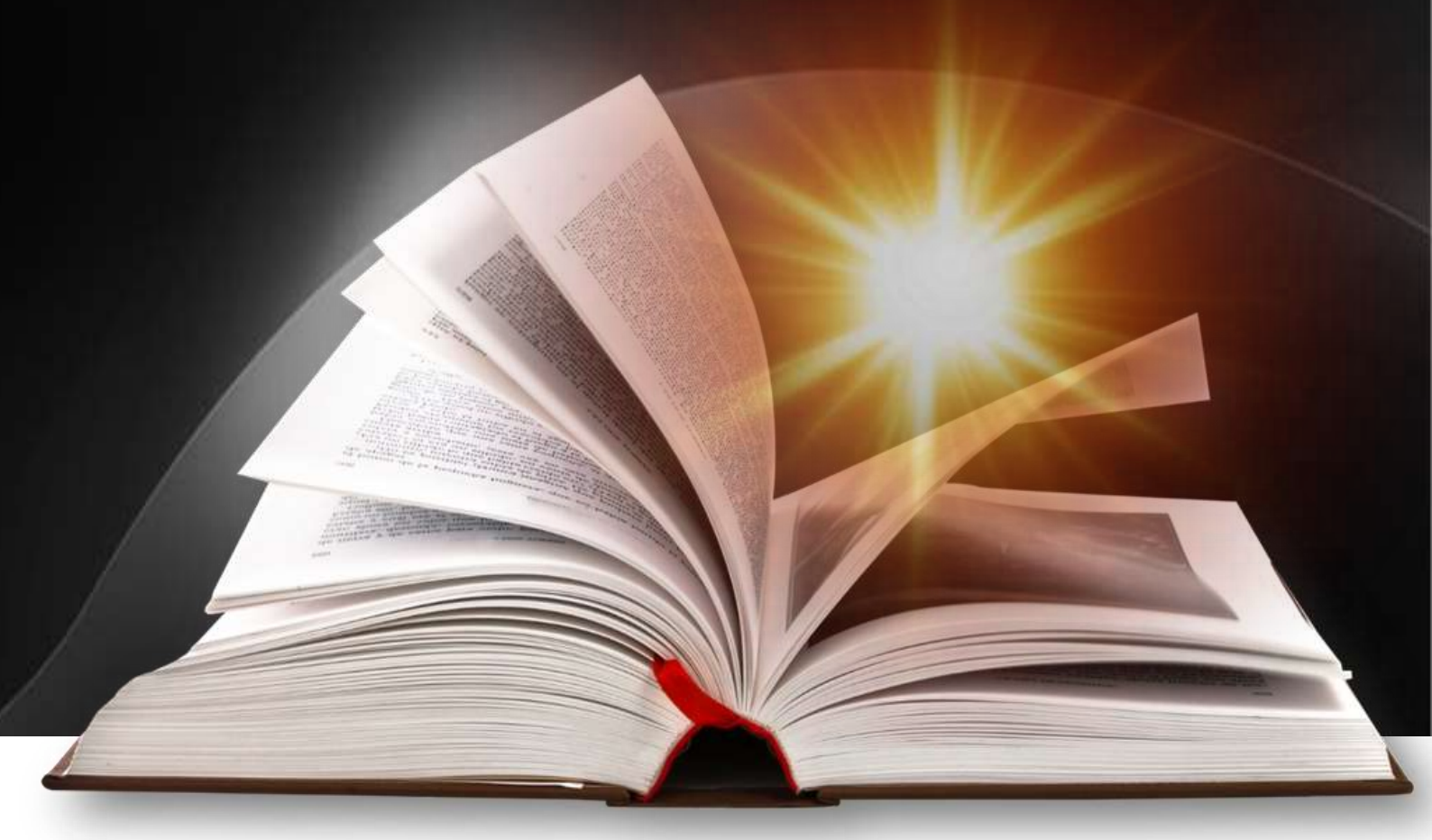
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

RPJ

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°1, Janvier- Avril 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Etat de siège en République Démocratique du Congo : Défis et Perspectives

[State of Siege in the Democratic Republic of Congo : Challenges and Perspectives]

KAUMBA MASEKA Caleb[1]
Université de Kolwezi / RD Congo
Email : calebkaumba0@gmail.com

ISSN

: 2790-6248

: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA

Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
Volume 3, n°1, Janvier– Avril 2024
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du Label Panafricain Afrindala Group de l'Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse (APANAEFJ), branche « Afriscience », est une maison d'édition enregistrée en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont enregistrées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Ceci permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris les institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONGs et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba, avril 2024

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal -

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 30 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Nous sommes honorés de vous convier à explorer les profondeurs de la pensée et de l'innovation africaines à travers ce numéro inaugural de l'année 2024 pour la Revue Panafricaine de la Jeunesse. À l'intérieur de ces pages, vous découvrirez une diversité d'idées et de perspectives provenant des esprits les plus brillants du continent africain et au-delà.

Notre objectif essentiel demeure clair et pressant : éclairer la scène intellectuelle pour les décideurs politiques, les chercheurs, les acteurs sociaux et tous ceux assoiffés de connaissance, en offrant des fondations scientifiques robustes et fiables.

La Revue Panafricaine de la Jeunesse est devenue une voix internationale, un lieu où convergent des études enracinées dans la réalité africaine. Autrefois confrontées à des barrières éditoriales, ces études rayonnent désormais, reflétant la diversité des voix et des expériences qui enrichissent notre continent.

L'essor remarquable de la science africaine est un héritage collectif à préserver, une source d'énergie à nourrir avec passion. Les membres dévoués de notre comité scientifique, accompagnés d'experts issus de divers horizons, ont relevé avec enthousiasme le défi d'enrichir la pensée africaine. La variété des connaissances et des idées, s'étendant au-delà des frontières de l'Afrique, fait de la RPJ une plateforme panafricaine en perpétuelle évolution, porteuse d'une promesse renouvelée à chaque parution.

En tant que bastion de la recherche africaine, la RPJ s'engage fermement à maintenir des normes de qualité rigoureuses, avec un processus de sélection sérieux garantissant un taux d'acceptation de 50%. L'accueil enthousiaste que nous recevons d'un public vaste et diversifié, tant africain qu'international, témoigne de notre engagement à promouvoir une science africaine solide et irréprochable.

Ce numéro exceptionnel présente les contributions de chercheurs éminents explorant une multitude de domaines cruciaux pour notre époque. Chacun de ces articles, soigneusement façonné, offre une plongée captivante dans des thématiques essentielles pour notre temps.

Notre équipe éditoriale, en collaboration avec notre comité scientifique et nos évaluateurs externes, travaille sans relâche avec les auteurs pour garantir la qualité et la pertinence de chaque contribution. Cette synergie collaborative est cruciale pour propulser la science africaine au pinacle international, assurant que les sociétés africaines récoltent pleinement les fruits de la recherche novatrice.

Nous vous invitons à vous plonger avec passion dans ce numéro captivant, à dévoiler les trésors de la science africaine et à rejoindre notre communauté de lecteurs. En participant à cette aventure intellectuelle, vous contribuez à renforcer l'influence de la science africaine à l'échelle mondiale, ouvrant ainsi la voie à des sociétés africaines éclairées par les lumières de la recherche de qualité. Embarquez avec nous dans ce voyage fascinant à travers les découvertes, les innovations, et les idées qui sculptent le futur dynamique de l'Afrique et du monde.

Dr Basile Mulwani Makelele
Professeur des Universités

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : Marie Mbatshiona Mundi, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Gestionnaire des statistiques : Kalunga Shakoli Dieu Merci, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Correcteur principal : Jean-Micky Kafuwa Musongo, RD Congo
- Responsable de la publication en ligne : Mme Blin Acouh Marie-José, Côte d'Ivoire

Comité scientifique :

- Abdoulaye Ouedraogo, PhD, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification (MEFP), Burkina Faso
- Abi-Kaberou Gildas, PhD, UAC/ENS-Porto-Novo/Laboratoire de Pédagogie et Didactique des Sciences Humaines (LaPEDIH), Bénin
- Adaba Koffi Amessou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Akimou Tchagnaou, PhD, Université de Zinder, Niger
- Ambombi Eyolo Azede Espoir, PhD, Chaire MBA, Afrikan campus, République du Congo
- Amoussou Franck, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Ballo Drissa, PhD, Enseignant-chercheur, Mali
- Basile Mulwani Makelele, PhD, Université de Lubumbashi, République démocratique du Congo
- Bekolo Engoudou Bruno, PhD, Université de Douala, Cameroun

- Bitouga Bernard Aristide, PhD, Université de Douala, Cameroun
- BOUMA Carine Nadège, PhD, Université de Bamenda, Cameroun
- Christian Bumute, PhD, Université de Likasi, RD Congo
- Essome Lele Gislain Arnaud, PhD, Unité de recherche ECLLA, Université Jean-Monnet Saint-Étienne, Cameroun
- Félix N'dia Anon, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Fidélie Ntshikala Mbuya, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Fo-Koku D. Woameno, PhD, Université de Lomé, Togo
- Gaby Ilunga Mutombo, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Gano Nouhou, PhD, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD, École Normale Supérieure, Burkina Faso
- José Ngoy Wa Ngoy Twite, PhD, Université de Kolwezi, RD Congo
- Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Kongue Toyindou, PhD, Université de Lomé, Togo
- Lago Blé Angelin, PhD, Université Jean-Lorougnon Guede, Daloa, Côte d'Ivoire
- Lokossou Bonaventure, PhD, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Matthias Cinyabuguma, PhD, Banque mondiale, RD Congo
- Melingui Ayissi, PhD, Université de Douala, Cameroun
- Metsena Ndjavoua, PhD, Université de Maroua, Cameroun
- Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

- Moussa Coulibaly, PhD, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal
- Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD, Service de la santé, Niger
- Nebie Boukary, PhD, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Ngala Ntumba Peter, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ngono Ossango Pangrace, PhD, Université de Yaoundé, Cameroun
- Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Ntita Ntita Jean Christ, PhD, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Nyebe Atangana Sandrine, PhD, Ministère de l'Éducation Secondaire, Cameroun
- Patrice M'Bétien KONE, PhD, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Philippe Kasongo Maloba Tshikala, PhD, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Raymond-Bernard Ahouandjinou, PhD, Université d'Abomey Calavi, Bénin
- SAIDI Hicham, PhD, Université Moulay Ismaï, Maroc
- Serge Caleb Mbula Musasa Mwadianvita, PhD, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, RD Congo

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Etat de siège en République Démocratique du Congo : Défis et Perspectives

[State of Siege in the Democratic Republic of Congo : Challenges and Perspectives]

KAUMBA MASEKA Caleb[1]
Université de Kolwezi / RD Congo
Email : calebkaumba0@gmail.com

Résumé

Axé sur une approche méthodologique rigoureuse, cet article examine les défis de l'état de siège en République Démocratique du Congo (RDC) et propose des perspectives pour son amélioration. Abordant les obstacles juridiques, gouvernementaux et militaires entravant son efficacité, les résultats soulignent notamment que sur le plan juridique, l'application stricte de la loi est essentielle pour lutter contre l'impunité et restaurer la confiance dans le système judiciaire. La prorogation réfléchie de l'état de siège nécessite une surveillance attentive et une évaluation régulière pour assurer sa pertinence. Au niveau gouvernemental, la transparence administrative et la recherche d'accords avec des partenaires fiables sont cruciales pour renforcer la légitimité et l'efficacité des mesures prises. Les négociations pour la paix doivent être inclusives et basées sur le dialogue pour parvenir à des solutions durables. Du côté militaire, une préparation adéquate, une chaîne de commandement renforcée, la lutte contre l'infiltration et la trahison, ainsi que le renforcement des capacités et du renseignement militaire sont nécessaires pour améliorer la sécurité et la stabilité dans la région. Ainsi, une approche intégrée prenant en compte ces défis et perspectives est essentielle pour surmonter les obstacles à la restauration de la paix et de la sécurité en RDC.

Mots-clés : État de siège, Sécurité, Paix, RD Congo, Conflits armés

Abstract

Focused on a rigorous methodological approach, this article examines the challenges of the state of siege in the Democratic Republic of the Congo (DRC) and proposes perspectives for its improvement. Addressing legal, governmental, and military

[1] Assistant d'enseignement à l'Université de Kolwezi (UNIKOL), Magistrat/Substitut du procureur de la république, Ville de Kolwezi, Province du Lualaba, RD Congo

obstacles hindering its effectiveness, the results notably emphasize that on the legal front, strict law enforcement is essential to combat impunity and restore confidence in the judicial system. Thoughtful extension of the state of siege requires careful monitoring and regular evaluation to ensure its relevance. At the governmental level, administrative transparency and seeking agreements with reliable partners are crucial to strengthen the legitimacy and effectiveness of measures taken. Peace negotiations must be inclusive and dialogue-based to achieve sustainable solutions. On the military front, adequate preparation, reinforced chain of command, combating infiltration and treason, as well as strengthening military capacity and intelligence, are necessary to enhance security and stability in the region. Thus, an integrated approach considering these challenges and perspectives is essential to overcome obstacles to restoring peace and security in the DRC.

Keywords: State of siege, Security, Peace, DRC, Armed conflicts

0. Introduction

Décrété le 3 mai 2021 par ordonnance présidentielle dans le but "d'endiguer les menaces graves et de sécuriser les populations et leurs biens de deux provinces charnières de la sous-région des Grands Lacs", l'état de siège en République Démocratique du Congo (RDC) suscite des attentes considérables en tant que réponse aux défis sécuritaires persistants. (Awazi Mambo, C., 2023). Cependant, pour que cette mesure produise ses effets escomptés, il est impératif d'identifier et de remédier à ses faiblesses tout en ajustant les stratégies en place. Dans cette perspective, cet article examine les lacunes de l'état de siège en RDC ainsi que les stratégies nécessaires à sa révision afin d'assurer son efficacité dans la restauration de la sécurité et de la stabilité dans le pays.

En effet, l'état de siège en République Démocratique du Congo (RDC) est une mesure exceptionnelle prise par le gouvernement pour répondre aux défis sécuritaires persistants dans les régions de l'Est du pays. Ces défis comprennent notamment la présence de groupes armés, les conflits ethniques, les tensions politiques et les activités criminelles. Ces problèmes ont souvent entraîné des violences, des déplacements massifs de populations et une instabilité généralisée dans ces régions (Munyaas, W. N., 2006 ; Nsal'onanongo, C. 2023 ; Charles Onana, 2023). L'état de siège est donc perçu comme une réponse drastique visant à rétablir l'ordre et la sécurité dans ces zones en crise.

Le contexte de l'état de siège est profondément enraciné dans une histoire marquée par des décennies de conflits armés, de troubles politiques et de tensions ethniques.

Comme le dit l'adage, « Vivre mieux, ça ne se fait que chez soi », la RDC est la terre que Dieu a donnée aux Congolais. Cependant, cette terre convoitée par des prédateurs extérieurs et internes a été le théâtre d'une confusion quasi perpétuelle. Les guerres en RDC ont ravagé toutes les provinces du pays, mais c'est dans l'Est de la RD Congo, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, riches en minerais et frontalières de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, que la situation a atteint des proportions particulièrement dévastatrices. Des décennies de conflits incessants ont transformé l'Est en un véritable champ de bataille, où la violence et l'instabilité sont devenues monnaie courante. (Makombo, J.-M., 2006 ; Solvit, S., 2009 ; Busselen, T., 2010; Van Reybrouck, D., 2012). Cette région a en effet battu le record de durée des conflits, suscitant ainsi une profonde préoccupation quant à la capacité du pays à y trouver une solution durable : pas moins de 500 000 femmes sont victimes de violences sexuelles, plus de 10 millions de civils innocents sont tués, et les massacres continuent à ce jour. (Charles Onana, 2023). Ainsi, pour faire face à cette crise, le régime Tshisekedi a sollicité l'aide de la France pour éradiquer les groupes armés, notamment les Forces Démocratiques Alliées (ADF), originaires d'Ouganda, qualifiées d'islamistes et responsables de nombreux massacres, notamment dans la région de Beni.

Pour restaurer la paix, le président congolais (Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo) a déclaré l'état de siège dans les régions de l'Est de la RD Congo, comme une mesure extrême pour rétablir l'ordre et la sécurité dans ces contrées les plus affectées par les conflits. Cette décision a naturellement captivé l'attention d'une population désireuse de paix et de stabilité. Cependant, les prolongations successives de l'état de siège et les résultats insatisfaisants ont semé le doute quant à son efficacité et à sa capacité à mettre fin aux violences. Comparé à d'autres périodes d'état de siège, comme celles observées sous d'autres cieux, tels que la France ou même durant la République du Zaïre lors de la guerre du Shaba sous feu le Président Joseph Mobutu Sese Seko, les préoccupations concernant l'efficacité et la durabilité de cette mesure en RDC sont exacerbées. En effet, l'état de siège en République Démocratique du Congo (RDC) a été largement critiqué, principalement en raison des abus des droits humains et de son inefficacité à atteindre ses objectifs de sécurité. Ces critiques soulignent que l'état de siège a été utilisé pour réprimer la dissidence plutôt que pour améliorer la sécurité (Amnesty International, 2022 ; BBC News Afrique, 2024). Les citoyens congolais, fatigués de vivre dans un climat d'insécurité constant, où les conflits prennent diverses formes, qu'elles soient politiques, ethniques, ou perçues comme du terrorisme ou des complots, sont de plus en plus nombreux à se demander ce que réserve, ce qu'ils qualifient de "théâtre politique", autour de l'état de siège. Pendant le premier mois de l'état de siège en République Démocratique du Congo, le bilan établi par plusieurs ONG et observateurs faisait état de pas moins de 500 personnes affectées. Aujourd'hui,

alors que l'état de siège en est à sa 12ème prorogation et que des négociations sont en cours pour aligner cette prorogation sur le mandat en cours, le gouverneur militaire ne pourra pas quitter ses fonctions tant que la paix ne sera pas instaurée. Cependant, la question persiste : jusqu'à quand cette situation perdurera-t-elle ? Pendant ce temps, la population continue de s'appauvrir et de fuir la région.

En effet, sous l'ancien régime du Président Joseph Kabila Kabange, souvent qualifié de régime militaire, toute décision était perçue comme militaire par de nombreux compatriotes et observateurs internationaux. C'est pourquoi, durant son mandat, Joseph Kabila a préféré pacifier l'Est de la RDC par des moyens diplomatiques, adoptant une approche plus civile. En revanche, le régime actuel dirigé par son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo est considéré comme un régime civil, mais qui, paradoxalement, recourt aux mesures militaires, comme l'état de siège, pour éradiquer l'insécurité à l'Est. Cependant, face aux résultats mitigés, plusieurs factions politiques, administratives, personnalités politiques et même militaires se rejettent mutuellement la responsabilité de cette insécurité persistante. Ainsi, dans les méandres de cet état de siège, des failles et des lacunes apparaissent, remettant en question la possibilité de voir un jour la paix s'installer dans l'Est agité du pays. Sur le front administratif, les irrégularités abondent, entre manque de transparence et accords nébuleux. Ces déficiences sapent l'efficacité de la mesure et alimentent les critiques quant à sa légitimité et à sa capacité à réellement endiguer les problèmes sécuritaires de la région. Face à cette réalité désarmante, diverses solutions émergent, dont certaines sont présentées dans les parties suivantes.

En effet, l'objectif fondamental de cet article est d'explorer en profondeur les failles de l'état de siège en RDC et de proposer des stratégies révisées afin d'assurer son efficacité et d'en voir les résultats escomptés. Il aspire à éclairer les défis sécuritaires auxquels la RDC est confrontée et à fournir des recommandations tangibles pour améliorer les politiques et les pratiques de maintien de l'ordre dans le pays. Ainsi, les questions essentielles qui guident notre réflexion sont les suivantes : quelles sont les défis de l'état de siège en République Démocratique du Congo ? Quelles stratégies doivent être revues pour garantir son efficacité et produire les effets escomptés ? Ces questions orientent notre analyse et notre réflexion sur les défis spécifiques auxquels est confrontée la RDC en matière de sécurité et sur les solutions potentielles pour y remédier. Dans cette perspective, notre article vise à fournir aux autorités politico-administratives des suggestions et des critiques afin que les mesures prises soient en adéquation avec les attentes de la population congolaise. De plus, elle fournira aux chercheurs les données de base nécessaires pour une rédaction approfondie, facilitant ainsi leur travail. En outre, il permettra à la société de mieux comprendre les différentes

mesures d'urgence que la République peut mettre en place, ainsi que les lacunes spécifiques dans le cadre de l'état de siège.

1. Méthodologie

Pour mener à bien cette étude sur l'état de siège en République Démocratique du Congo (RDC), nous avons adopté une méthodologie rigoureuse, combinant plusieurs approches pour garantir une analyse approfondie et éclairée des défis et des perspectives associées à cette mesure. Voici les principales étapes de notre méthodologie :

- **Collecte des données** : Nous avons débuté notre étude en collectant des données à partir de diverses sources, incluant des textes juridiques, des rapports gouvernementaux, des publications académiques, des médias et des sources en ligne. Cette collecte s'est déroulée de manière systématique et exhaustive, couvrant une gamme variée de perspectives et de points de vue pour garantir la représentativité des informations recueillies.
- **Analyse des textes juridiques** : Une analyse approfondie des textes juridiques pertinents a été entreprise afin de comprendre les dispositions légales relatives à l'état de siège en RDC. Cela a impliqué l'examen minutieux des lois, des décrets présidentiels, des arrêtés ministériels et d'autres documents juridiques pertinents pour saisir pleinement le cadre légal et réglementaire de cette mesure.
- **Observation des informations** : Nous avons également effectué une surveillance continue des informations provenant de sources fiables pour suivre l'évolution de la situation dans l'Est de la RDC. Cette surveillance a permis de recueillir des données en temps réel sur les événements, les développements politiques, les actions gouvernementales et les réactions de la population, fournissant ainsi une base solide pour notre analyse.
- **Analyse des données** : Les données collectées ont ensuite été soumises à une analyse approfondie pour identifier les tendances, les modèles et les lacunes dans la mise en œuvre de l'état de siège et ses impacts sur la sécurité et la stabilité dans la région. Nous avons privilégié des méthodes d'analyse qualitative pour interpréter les données et formuler des conclusions étayées par une compréhension approfondie du contexte.
- **Revue de la littérature** : Enfin, nous avons procédé à une revue de la littérature existante sur le sujet pour contextualiser nos résultats et comparer nos conclusions avec les recherches antérieures. Cette revue nous a permis de situer notre étude

dans le cadre plus large des travaux universitaires et des débats académiques sur la sécurité et la gouvernance en RDC, offrant ainsi une perspective complète sur le sujet.

En suivant cette méthodologie rigoureuse, notre analyse vise à fournir des insights précis et éclairés sur les défis et les perspectives liés à l'état de siège en RDC, contribuant ainsi au débat académique et politique sur la sécurité et la stabilité dans la région.

2. Résultats

3.1. Défis de l'état de siège en République Démocratique du Congo

Dans cette section, nous présentons les résultats et analysons les défis de l'état de droit à l'Est de la RD Congo. Nous abordons les obstacles juridiques, gouvernementaux et militaires qui entravent la consolidation de l'état de droit dans la région et empêchant les résultats probants. Ainsi, ces défis soulèvent des faiblesses dans la mise en œuvre de l'état de siège, dont nos résultats mettent en lumière.

3.1.1. Défis d'ordre juridiques

A. De l'application stricte de la loi

De la lenteur de la justice sous l'état de siège, en particulier avec la substitution des tribunaux civils par des juridictions militaires, à l'insuffisance des juridictions militaires, entrainant des retards dans le processus judiciaire, la nécessité d'une application rigoureuse de la loi se révèle cruciale dans la gestion des troubles causés par les groupes rebelles en République Démocratique du Congo. Il est impératif que ceux qui ont commis des atrocités contre la population civile soient traduits en justice avant toute considération d'intégration dans la société ou l'armée. Les cours et tribunaux congolais doivent ainsi jouer un rôle prépondérant dans la lutte contre l'impunité et la répression de la violence. (Enock Bulonza, 2021 ; Human Rights Watch, 2022).

En assurant que les coupables soient tenus responsables de leurs actes, une telle démarche dissuadera d'autres individus tentés de rejoindre des mouvements rebelles. Cela envoie un message fort selon lequel la rigueur de la loi s'appliquera à tous ceux qui violent les normes de la société, contribuant ainsi à restaurer la confiance dans l'ordre juridique et à renforcer la dissuasion contre de futures violences. Le pouvoir judiciaire, en tant que garant des libertés individuelles et des droits fondamentaux des citoyens (conformément à l'Article 150 alinéa 1 de la Constitution de la RDC de 2006), est exercé à travers diverses instances, notamment les cours et tribunaux pénaux et militaires, les parquets et les auditorats. Le système judiciaire congolais fonctionne de

manière dualiste, intégrant à la fois les juridictions de droit écrit et les juridictions coutumières. (Flipo, B., 2009).

Les juridictions coutumières, bien que relevant d'un système parallèle, exercent une influence significative dans le règlement amiable des conflits. Certaines familles préfèrent souvent recourir à ces instances informelles pour éviter la lenteur et parfois l'inefficacité de la justice ordinaire, dans laquelle elles ont perdu confiance. Cependant, dans le contexte spécifique de l'état de siège, les cours militaires détiennent un pouvoir absolu sur tous les dossiers liés aux violences dans l'Est de la RDC. Cette centralisation du pouvoir judiciaire entre les mains des autorités militaires soulève des questions concernant l'équité et l'indépendance du système judiciaire dans la région touchée. Cette concentration de pouvoir souligne la nécessité d'une surveillance étroite pour garantir que les procédures judiciaires restent transparentes, équitables et respectueuses des droits fondamentaux des individus, même dans des situations exceptionnelles comme l'état de siège. Dans les régions marquées par la violence, il est impératif d'établir des juridictions impartiales et efficaces, dirigées non seulement par des textes de loi, mais aussi par des individus dotés de la force morale et de l'autorité nécessaires pour appliquer rigoureusement les lois de la République. Ces juridictions doivent être indépendantes afin de garantir une répression effective, efficiente et capable de réparer les préjudices subis par la population de l'Est de la RDC. Malheuresement, « *Les juridictions militaires sont insuffisantes dans les parties de l'Est sous Etat de siège, elles sont moins nombreuses et ça provoque une lenteur dans la justice* » (Papa Atou Diaw, 2021).

B. Prorogation réfléchie de l'état de droit

En ce qui concerne la prorogation de l'état de siège, l'article 144 de la constitution de la RDC stipule que l'ordonnance déclarant l'état d'urgence ou l'état de siège cesse automatiquement de produire ses effets à l'expiration du délai prévu, sauf si l'Assemblée nationale et le Sénat, saisis par le Président de la République sur décision du Conseil des ministres, autorisent sa prorogation pour des périodes successives de quinze jours. Ce mécanisme nécessite donc une surveillance attentive et une évaluation régulière de l'efficacité des mesures prises, avec une transparence et une responsabilité totales de la part des autorités gouvernementales.

3.1.2. Défis d'ordre gouvernemental

Initialement perçu comme une mesure décisive pour restaurer la stabilité dans la région de l'Est, l'état de siège a malheureusement échoué à répondre aux attentes de la population. Malgré plusieurs prolongations, la sécurité demeure précaire, laissant les habitants vulnérables aux attaques incessantes des rebelles et autres groupes

perturbateurs. Les effets néfastes persistent, avec des civils innocents victimes de violences et d'extorsions. La complaisance excessive des dirigeants, aussi bien dans l'armée que dans les institutions de l'État, qui entraîne une absence de réforme et d'efficacité dans les mesures prises constitue également un important vice. (OCHA,2024).

A. Transparence administrative

L'opacité des opérations administratives constitue l'une des principales faiblesses du dispositif en place. Des irrégularités flagrantes telles que le gonflement des effectifs militaires, la mauvaise gestion des ressources alimentaires et des salaires versés à des fantômes, soulèvent des questions cruciales quant à l'intégrité et à l'efficacité des mesures gouvernementales.

Qui bénéficie de ces pratiques frauduleuses ? Quelle est la véritable étendue de l'implication du gouverneur militaire dans l'exploitation minière ? Ces questions fondamentales demeurent sans réponse, alimentant le scepticisme et le mécontentement au sein de la population. Tant que la transparence ne sera pas érigée en valeur fondamentale, la quête de la paix dans cette région restera un défi insurmontable, et les changements de gouvernement successifs ne feront que perpétuer cette stagnation.

B. Urgence d'accords avec des partenaires fiables

L'urgence de rechercher des accords avec des partenaires fiables en RD Congo est un impératif crucial dans le contexte actuel. Dans un monde multipolaire, où la puissance coloniale occidentale a montré ses limites, il est impératif de réévaluer nos alliances et de rechercher des partenaires stratégiques. Le constat est clair : la RD Congo est confrontée à une série de défis complexes, notamment l'infiltration de son administration et les agressions provenant de multiples frontières, avec 9 pays voisins. Le Président Felix Antoine TSHISEKEDI a reconnu cette réalité et a cherché à s'appuyer sur des forces internationales pour faire face à ces défis. Cependant, les résultats de cette stratégie se sont avérés mitigés. Par ailleurs, il est particulièrement regrettable de constater que ces nombreuses violences et tueries en RDC se déroulent sous le regard impuissant et l'action hypocrite des organisations internationales (en majorité occidentales), elle qui sont censées résoudre ces problèmes, telles que la MONUSCO, l'UNHCR, l'UNESCO, le FNUAP, l'UNICEF, l'ONUDI, l'UNMAS, la FAO, l'UNOPS, le VNU, l'AIEA, le FIDA, l'OIT, le FMI, l'OIM, l'OCHA, le HCDH, ONU-Habitat, ONU-Femmes, ONUSIDA, le PNUD, le PAM, l'OMS, la Banque Mondiale, etc. Ces organisations semblent de plus en plus soutenir le maintien du chaos dans la région de l'Est de la

RDC en particulier, et en Afrique en général, plutôt que d'être des vecteurs de changement positif.

Dans cette perspective, il est crucial pour la RD Congo de reconnaître qu'elle se trouve actuellement dans une période de transition où les grandes puissances redéfinissent leur influence mondiale. Les grandes puissances ont tendance à manipuler les pays tiers ou moins développés à des fins stratégiques, tandis que d'autres offrent leur aide, bien que cette assistance puisse parfois exacerber les conflits locaux. Face à cette réalité, la RD Congo doit envisager de changer de stratégie en se tournant vers d'autres grandes puissances telles que la Russie, la Chine, la Corée du Nord, le Japon, etc. Ces pays pourraient offrir des perspectives différentes et des solutions potentielles aux défis auxquels la RD Congo est confrontée. « *Les mêmes causes produisent les mêmes effets* », dit-on. Ceci signifie dans notre contexte, qu'il est impératif de se tourner vers d'autres horizons stratégiques afin de mettre fin au cycle de violence et de conflit qui continue de ravager la RD Congo.

C. Négociations pour la paix

Malgré les nombreuses initiatives des autorités étatiques visant à ramener la paix dans l'Est de la RDC, leur efficacité est constamment sapée, remettant en question leur pertinence et leur mise en œuvre. Il est impératif de revoir les approches de négociation afin de mieux canaliser les groupes armés de la région, de comprendre leurs motivations et d'explorer des solutions concertées. Il est également crucial de prendre en compte les préoccupations légitimes des populations locales, ainsi que celles des groupes rebelles. Une approche inclusive, fondée sur le dialogue et la compréhension mutuelle, est essentielle pour parvenir à des résolutions pacifiques et durables. Cependant, il est crucial de ne pas tomber dans le piège des négociations excessives qui entraînent l'inaction politique et militaire. Au lieu de privilégier l'offensive, les autorités congolaises semblent préférer engager des pourparlers avec des acteurs qui ont peu d'intérêt à rejoindre le processus de construction nationale. Le Baromètre sécuritaire du Kivu (KST) a récemment souligné l'absence d'effets positifs après cinq mois d'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Et par conséquent « *Son application et ses multiples prorogations, qui restreignent les droits, sont loin de respecter la Constitution de la RDC et ses obligations internationales en matière de droits humains*. », soulignent Amnesty International (2023).

3.1.3. Défis d'ordre militaire

L'évaluation de l'état de siège par l'Assemblée nationale de la RD Congo en août 2023 a mis en lumière plusieurs défis d'ordre militaire qui ont entravé l'efficacité de cette mesure :

A. Impréparation et absence d'objectifs militaires clairs

L'absence de préparation adéquate avant la mise en place de l'état de siège a été pointée du doigt, ce qui a conduit à une exécution déficiente de la stratégie militaire. Le manque d'objectifs militaires définis et d'un chronogramme d'actions stratégiques a entraîné une inefficacité dans les opérations de sécurité, permettant aux groupes rebelles de maintenir leur emprise sur la région. En outre, il s'observe une légèreté dans les mesures prises par les autorités militaires, telles que les perquisitions sans détermination de sanctions, ce qui diminue l'efficacité des opérations contre les groupes rebelles.

B. Faiblesses de la chaîne de commandement

Une autre lacune majeure identifiée est la faiblesse de la chaîne de commandement. L'Assemblée nationale a souligné la nécessité d'une restructuration et d'un renforcement de cette chaîne de commandement pour assurer une coordination efficace des opérations militaires. Des problèmes tels que le manque de communication entre les différentes unités militaires et les retards dans la prise de décision ont compromis la capacité des forces armées à répondre de manière rapide et efficace aux défis sécuritaires. (Ringen, S., 2005).

C. Besoin de restructuration et de renforcement

Face à ces défis, il est impératif de procéder à une restructuration en profondeur des forces armées et de renforcer la chaîne de commandement. Cela implique non seulement une clarification des objectifs militaires et l'élaboration d'un plan d'action stratégique, mais également des investissements dans la formation et l'équipement des troupes, ainsi que dans l'amélioration des systèmes de communication et de renseignement.

D. Infilitration et traitise dans l'appareil militaire congolais

Dans l'armée congolaise, la menace de l'infiltration étrangère et de la trahison interne constitue une réalité préoccupante. Des enquêtes menées sur le terrain, y compris au Rwanda et dans d'autres pays voisins, révèlent que des éléments militaires étrangers, notamment des soldats rwandais, ougandais, de la République centrafricaine et d'autres, ont réussi à infiltrer les rangs de l'armée congolaise. Ces individus opèrent souvent en contradiction avec les intérêts et la politique nationale de la RDC, et certains ont même réussi à gravir les échelons pour obtenir des postes de commandement élevés. (Stearns, J., 2013).

En outre, des cas de trahison de la part d'officiers militaires congolais sont également observés, compromettant ainsi la capacité de l'armée à affronter efficacement les

forces ennemies. Face à cette menace, il est impératif de remplacer les officiers impliqués dans de tels actes afin de restaurer l'intégrité et l'efficacité des forces armées congolaises. Il est également important de souligner que tous ces crimes relèvent de la compétence des juridictions militaires, conformément à la législation en vigueur, notamment la loi n°024/2002 du 18 novembre 2002 portant code pénal militaire.

E. Renforcement des capacités

Il est urgent pour le gouvernement de mobiliser des ressources substantielles en faveur de l'appareil militaire congolais. Cela implique non seulement des investissements financiers, mais aussi une formation spéciale et continue pour les militaires. En améliorant les compétences et les capacités opérationnelles de l'armée, le pays sera mieux préparé à faire face aux défis sécuritaires auxquels il est confronté.

F. Renforcer le système de renseignement militaire

La République Démocratique du Congo doit également accorder une attention particulière au renforcement de son système de renseignement militaire. Cela implique de développer des mécanismes sophistiqués pour détecter et neutraliser les menaces, qu'elles soient internes ou externes. Une surveillance étroite des mouvements des ennemis potentiels, la collecte d'informations sur leurs bases et leurs activités planifiées, ainsi que l'identification de leurs stratégies opérationnelles, sont essentielles pour anticiper et contrer les menaces sécuritaires. (DW., 2023 ; Congo Rassure, 2024 ; ReliefWeb, 2024).

3.2. Stratégies de consolidation de l'état de siège en République Démocratique du Congo

Face aux défis énoncés précédemment, plusieurs stratégies de consolidation de l'état de siège en République Démocratique du Congo peuvent être envisagées. Ces stratégies visent à renforcer l'efficacité des mesures prises et à garantir une gestion plus efficace des troubles dans la région de l'Est du pays.

A. Renforcement de l'application stricte de la loi

L'application stricte de la loi constitue l'une des pierres angulaires de toute stratégie visant à consolider l'état de siège en RDC. Il est impératif que les autorités militaires et judiciaires veillent à ce que les coupables de violences et d'atrocités soient traduits en justice de manière équitable et transparente. Cela nécessite non seulement une coordination étroite entre les juridictions civiles et militaires, mais aussi des investissements dans la formation et le renforcement des capacités des acteurs judiciaires.

En outre, une attention particulière doit être accordée à la réforme et à la modernisation du système judiciaire congolais. Cela comprend la lutte contre la corruption au sein du système judiciaire, l'amélioration de l'accessibilité des tribunaux pour les populations locales et la garantie de l'indépendance et de l'impartialité des juges et des magistrats.

B. Révision réfléchie de la prorogation de l'état de siège

La prorogation de l'état de siège doit être abordée avec précaution et rigueur. Il est essentiel que cette décision soit prise de manière transparente et démocratique, en impliquant les différentes institutions et acteurs concernés, y compris l'Assemblée nationale et le Sénat. Une évaluation régulière de l'efficacité des mesures prises doit être effectuée, et la décision de proroger l'état de siège doit être basée sur des données factuelles et des résultats tangibles en termes de sécurité et de stabilité dans la région.

C. Renforcement de la transparence administrative

La transparence administrative est essentielle pour renforcer la légitimité et l'efficacité des mesures prises dans le cadre de l'état de siège. Les autorités gouvernementales doivent veiller à ce que les opérations administratives soient menées de manière transparente et responsable, en rendant compte de l'utilisation des ressources et en garantissant la reddition de comptes des acteurs impliqués.

Cela implique également la lutte contre la corruption et les pratiques frauduleuses au sein de l'appareil administratif, notamment en renforçant les mécanismes de contrôle et de surveillance des dépenses publiques. La transparence administrative contribuera à renforcer la confiance de la population dans les institutions gouvernementales et à garantir une gestion plus efficace des ressources allouées à l'état de siège.

D. Renforcement des partenariats avec des acteurs fiables

La RD Congo doit chercher à renforcer ses partenariats avec des acteurs fiables au niveau national, régional et international. Cela peut inclure la coopération avec d'autres pays sérieux de la région des Grands Lacs, ainsi qu'avec des organisations régionales telles que l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

En outre, la RD Congo peut envisager de renforcer sa coopération avec des partenaires internationaux tels que la Russie, la Chine, le Japon, la Corée, etc., en particulier dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme. La consolidation de partenariats stratégiques contribuera à renforcer la capacité de la RD Congo à faire face aux défis sécuritaires dans la région de l'Est du pays.

E. Dialogue inclusif pour la paix

Enfin, la promotion d'un dialogue inclusif est essentielle pour parvenir à une paix durable dans la région de l'Est de la RD Congo. Les autorités congolaises doivent engager un dialogue avec tous les acteurs concernés, y compris les groupes rebelles, les communautés locales et les organisations de la société civile. Ce dialogue doit être fondé sur le respect mutuel, la compréhension des préoccupations et des intérêts de chaque partie, et la recherche de solutions consensuelles et durables aux conflits en cours. En favorisant un dialogue inclusif, les autorités congolaises peuvent contribuer à réduire les tensions et à promouvoir la réconciliation et la cohésion sociale dans la région de l'Est du pays. Vircoulon, T. (2008).

3. Discussion

Comme vu ci-dessus, l'état de siège est une mesure exceptionnelle qui implique généralement une restriction des libertés civiles et une augmentation du contrôle militaire dans une région donnée, souvent en réponse à des menaces à la sécurité intérieure ou à des situations de crise. Dans le cas de la RDC, nous avons examiné les défis et les stratégies de consolidation de l'état de siège dans la région de l'Est du pays, confrontée à des défis persistants liés à la violence des groupes rebelles et à l'insécurité. Cette analyse met en lumière plusieurs parallèles avec d'autres contextes historiques et contemporains d'état de siège à travers le monde.

Par exemple, l'état de siège en RDC présente des similitudes avec d'autres cas en Afrique subsaharienne, tels que celui qui a eu lieu au Mali en 2012 après un coup d'État militaire. Dans les deux cas, l'état de siège était une réponse à des défis sécuritaires internes, y compris les activités des groupes rebelles et la menace pour la stabilité du gouvernement central. Cependant, les deux cas ont également été critiqués pour leur efficacité limitée dans la résolution des conflits sous-jacents et pour les violations des droits de l'homme qui ont souvent accompagné ces mesures d'urgence.

En outre, nous avons soulevé la question importante des partenariats internationaux, par rapport à la consolidation de l'état de siège en RDC, ce qui trouve des échos dans d'autres contextes régionaux et internationaux. Par exemple, dans le cadre de l'intervention militaire internationale en Afghanistan après les attentats du 11 septembre 2001, les partenariats avec d'autres pays et organisations ont été cruciaux pour soutenir le gouvernement afghan dans sa lutte contre les talibans et d'autres groupes extrémistes.

Cependant, l'efficacité de ces partenariats a souvent été remise en question, tout comme dans le cas de la RDC, en raison de problèmes tels que la corruption, les rivalités politiques et les intérêts divergents des acteurs internationaux impliqués.

Enfin, nous mettons en évidence l'importance du dialogue inclusif pour parvenir à une paix durable, une leçon qui peut être tirée de nombreux autres contextes d'état de siège à travers le monde. Par exemple, dans le cas de l'Irlande du Nord, le processus de paix a été facilité par des pourparlers inclusifs entre les différents groupes politiques et communautaires, avec le soutien de médiateurs internationaux.

4. Conclusion

Après avoir révisité l'ensemble du contenu de l'article, il est clair que la consolidation de l'état de siège en République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée à des défis complexes et multidimensionnels. L'analyse approfondie des obstacles juridiques, gouvernementaux et militaires met en lumière la nécessité d'une approche holistique et inclusive pour parvenir à une paix durable dans la région de l'Est du pays.

Premièrement, l'article souligne l'importance cruciale de l'application stricte de la loi et de la justice pour garantir la responsabilité des auteurs de violences et des crimes contre la population civile. La nécessité de juridictions impartiales et efficaces, ainsi que d'une surveillance étroite pour garantir la transparence des procédures judiciaires, est essentielle pour restaurer la confiance dans l'ordre juridique et prévenir les futures violences.

Deuxièmement, il met en évidence les défis d'ordre gouvernemental, notamment l'opacité administrative et la nécessité de rechercher des accords avec des partenaires fiables. L'inefficacité des mesures gouvernementales et l'absence de transparence alimentent le mécontentement au sein de la population, soulignant l'urgence d'une gouvernance plus responsable et axée sur les besoins des citoyens.

Troisièmement, l'article aborde les défis d'ordre militaire, notamment l'impréparation, les faiblesses de la chaîne de commandement et l'infiltation étrangère dans l'appareil militaire congolais. Pour renforcer l'efficacité des opérations de sécurité, une restructuration en profondeur des forces armées est nécessaire, avec un accent sur la clarification des objectifs militaires, le renforcement de la chaîne de commandement et le renforcement des capacités opérationnelles.

Enfin, l'article met en avant l'importance du dialogue inclusif et de la négociation pour parvenir à une paix durable. Il souligne la nécessité de prendre en compte les préoccupations légitimes des populations locales et des groupes rebelles, tout en

évitant le piège des négociations excessives qui entraînent l'inaction politique et militaire.

En conclusion, la consolidation de l'état de siège en RDC nécessite une approche équilibrée et coordonnée, impliquant non seulement des réformes juridiques, gouvernementales et militaires, mais aussi un engagement sincère envers le dialogue inclusif et la justice sociale. Seul un tel effort concerté peut garantir une paix durable et la stabilité dans la région de l'Est de la RDC, tout en respectant les droits fondamentaux des citoyens.

Haut du formulaire.

5. Bibliographie

Amnesty International (2023), *RDC. Les autorités doivent lever l'« état de siège » sans plus attendre,* [en ligne], URL : https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/05/drc-authorities-must-lift-state-of-siege-now/

Amnesty International. (2022). *RDC. Depuis un an, l'« état de siège*. [en ligne], URL : https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/05/rdc-depuis/

Awazi Mambo, C. (2023). La portée et l'impact de l'état de siège à l'est de la RD. Congo. *Revue M.E.S RIDS*. [en ligne], URL : https://www.congomemoire.net.

Balibutsa, M. (2000). Une archéologie de la violence en Afrique des Grands Lacs. Libreville : Ciciba.

Batistella, D. (1999). Les facteurs de conflits : vers de nouveaux types de conflits. Paris: L'Harmattan.

BBC News Afrique. (2024). *Etat de siège en RDC : quel bilan en Ituri et au Nord-Kivu avec une 12e*. [en ligne], URL : https://www.bbc.com/afrique/59352140

Busselen, T. (2010). *Une histoire populaire du Congo*. Aden Belgique

Charles Onana (2023), *Holocauste au Congo : L'Omerta de la communauté internationale*, L'artilleur.

Congo Rassure. (2024). RDC : vers la mise en place d'une politique de sécurité efficace. Récupéré de https://www.congorassure.com/rdc-vers-la-mise-en-place-dune-politique-de-securite-efficace/

Daudet, Y. (1995). Les Nations Unies et la restauration de l'État. Paris: Pédou.

Desorgues, Pierre. (2020), *RDC : soixante ans après sa proclamation, 'l'indépendance réelle du pays reste à conquérir*. TV5MONDE, [en ligne], URL : https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-soixante-ans-apres-sa-proclamation-lindependance-reelle-du-pays-reste-conquerir-37475.

DW. (2023). RDC : les cinq mesures pour réformer l'armée. Récupéré de https://www.dw.com/fr/rdc-les-cinq-mesures-pour-r%C3%A9former-larm%C3%A9e/a-56664468

Enock Bulonza (2021), *RDC : ce que dit la loi sur l'état de siège proclamé par Felix Tshisekedi en Ituri et au Nord-Kivu* [en ligne], URL : https://www.afrik.com/rdc-ce-que-dit-la-loi-sur-l-etat-de-siege-proclame-par-felix-tshisekedi-en-ituri-et-au-nord-kivu

Flipo, B. (2009). RD Congo : le blues des chefs coutumiers congolais. *Alternatives Internationales,* 43, 16-16. https://doi.org/10.3917/ai.043.0016

Geslin, J. D. (2003). Congo: le danger vient de l'Est. Bruxelles: Editions Intelligent.

Human Rights Watch. (2022). *RD Congo : L'état de siège dans l'est du pays est accompagné de répressio*n, [en ligne], URL : https://www.hrw.org/fr/news/2022/03/22/rd-congo-letat-de-siege-dans-lest-du-pays-est-accompagne-de-repression

Makombo, J.-M. (2006). *L'Histoire du Congo par les textes : Tome 1 : des origines à 1884*. Éditions Universitaires Africaines.

Munyaas, W. N. (2006). *Un civil dans la guerre en RD Congo*. Paris: L'Harmattan

Nsal'onanongo, C. (2023). *Les guerres à l'est de la RD Congo, entre génocide et statocide*. Paris: L'Harmattan

OCHA. (2024). *RD Congo: Situation humanitaire dans la province du Nord-Kivu* [Rapport de situation]. ReliefWeb. https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rd-congo-situation-humanitaire-dans-la-province-du-nord-kivu-10-mai-2024

Papa Atou Diaw (2021). *Etat de siège en RDC : quel bilan en Ituri et au Nord-Kivu avec une 12e prorogation ?.* BBC Afrique. [en ligne], URL : https://www.bbc.com/afrique/59352140

ReliefWeb. (2024). Réforme du secteur de la sécurité en RDC. Récupéré de https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/r-forme-du-secteur-de-la-s-curit-en-rdc

Solvit, S. (2009). *RDC : rêve ou illusion ? Conflits et ressources naturelles en République Démocratique du Congo*. L'Harmattan.

Stearns, J. (2013). Repenser la crise au Kivu : mobilisation armée et logique du gouvernement de transition. Politique africaine, 129, 23-48. https://doi.org/10.3917/polaf.129.0023

Van Reybrouck, D. (2012). *Congo – Une histoire*. Actes Sud.

Vircoulon, T. (2008). RD Congo : la guerre des Kivus ne veut pas finir. *Alternatives Internationales*, 41, 19-19. https://doi.org/10.3917/ai.041.0019Ringen, S. (2005). Force et décomposition de la démocratie représentative : Un cas d'école : la Norvège. *Le Débat,* 134, 19-29. https://doi.org/10.3917/deba.134.0019